

4 I REVENUS FONCIERS Location non meublée

Micro foncier

Recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000 €	4BE	
- dont recettes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	4BK	
- dont recettes exceptionnelles qui seront soumises à l'impôt	4XD	

Nom du locataire et adresse

Régime réel Report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044

Revenus fonciers imposables	4BA	
- dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	4BL	
Déficit imputable sur les revenus fonciers	4BB	
Déficit imputable sur le revenu global	4BC	
Déficits antérieurs non encore imputés	4BD	
Recettes foncières non exceptionnelles	4XA	
Recettes foncières totales	4XB	
Majorations et régularisations qui seront soumises à l'impôt	4XC	
Vous ne percevez plus de revenus fonciers en 2019	4BN	<input type="checkbox"/> COCHEZ
Vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale	4BZ	<input type="checkbox"/> COCHEZ

6 I CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible connue, calculée sur les revenus du patrimoine. Si ce montant est inexact, corrigez case 6DE	6DE	534
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs sur décision de justice définitive avant 2006	6GI	1 ^{er} ENFANT
Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs	6EL	1 ^{er} ENFANT
Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants,...) sur décision de justice définitive avant 2006	6EM	2 ^e ENFANT
Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants,...)	6GP	
Déductions prévues par les articles 156, II et 156 bis du code général des impôts	6DD	

Nature des déductions

Épargne retraite: PERP et produits assimilés

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et produits assimilés	6RS	6RT	6RU
Plafond de déduction	6PS	6PT	6PU
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint			6QR <input type="checkbox"/> COCHEZ
Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2018 après avoir résidé à l'étranger pendant les 3 années précédentes			6QW <input type="checkbox"/> COCHEZ
Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire ou aux contrats "Madelin" et versements exonérés sur un PERCO	6QS	6QT	6QU

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT Vous trouverez les réductions et crédits d'impôt sur le formulaire n° 2042 RIC1.

Avance de 60 % de réductions et crédits d'impôt versée en début d'année sur votre compte bancaire **4 483**

8 I DIVERS

Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	8TK	
Non-résidents:		
- retenue à la source prélevée en France Joignez l'annexe n° 2041E. Si ce montant est inexact, corrigez case 8TA	8TA	
- revenus de sources française et étrangère retenus pour le calcul du taux moyen Report de la déclaration n° 2041 TM	8TM	
Plus-values en report d'imposition non expiré. Si ce montant est inexact, corrigez case 8UT	8UT	
Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif Organismes internationaux, missions diplomatiques ou consulaires	8FV	<input type="checkbox"/> COCHEZ
Contrats d'assurance-vie souscrits à l'étranger Joignez la liste des contrats	8TT	<input type="checkbox"/> COCHEZ
Comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger Joignez la déclaration n° 3916 ou la liste des comptes sur papier libre	8UU	<input type="checkbox"/> COCHEZ

INFORMATIONS CONNUES DE L'ADMINISTRATION

Les informations dont l'administration a connaissance à ce jour au titre de 2018 sont imprimées ci-dessous dans la limite de l'espace disponible. Ces montants peuvent comprendre des revenus exceptionnels. Vérifiez et complétez le cas échéant votre déclaration sur impot.gouv.fr.

TRAITEMENTS ET SALAIRES

REVENUS D'ACTIVITE - DECLARANT 1 :	50 588
eurengo :	
REVENUS D'ACTIVITE - DECLARANT 2 :	43 893
memo pharma export :	
REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS DU FOYER	
LIGNE 2DC :	
la banque postale - Déclarant 2 :	4
LIGNE 2TR :	
maître pierre jean - Déclarant 2 :	1
LIGNE 2CG :	
la banque postale - Déclarant 2 :	4
LIGNE 2AB :	
la banque postale - Déclarant 2 :	1

A157859 G R

2042 K



N°10330 ° 23

DÉCLARATION PRÉREMPLIE REVENUS 2018

18

Pour vous renseigner, un numéro ou une adresse internet ou votre centre des finances publiques. Déclarez en ligne ou signez votre déclaration et renvoyez-la à cette adresse

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



Date limite	
Internet	4 juin
Papier	16 mai

POUR DÉCLARER SUR IMPOTS.GOUV.FR

VOTRE N° FISCAL POUR DÉCLARER EN LIGNE		SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE DE MOT DE PASSE	
DÉCLARANT 1	21 17 447 173 121	N° D'ACCÈS EN LIGNE	9 656 712
DÉCLARANT 2	11 08 868 281 325	REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE: REPORTEZ-VOUS À VOTRE DERNIER AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU	

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE EN 2018

DATE DU DÉMÉNAGEMENT | | | | 2 | 0 | 1 | 8 |

Adresse	N°	RUE					
au 1 ^{er} janvier 2019	CODE POSTAL	COMMUNE					
Appartement	N°	ÉTAGE	ESCALIER	BÂTIMENT	RÉSIDENCE		NB. PIÈCES
Statut	<input type="checkbox"/> PROPRIÉTAIRE	<input type="checkbox"/> LOCATAIRE	<input type="checkbox"/> COLOCATAIRE	<input type="checkbox"/> HÉBERGÉ GRATUITEMENT	NOM DU PROPRIÉTAIRE		NOM DU COLOCATAIRE

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE EN 2019

DATE DU DÉMÉNAGEMENT | | | | 2 | 0 | 1 | 9 |

Adresse actuelle	N°	RUE					
	CODE POSTAL	COMMUNE					
Appartement	N°	ÉTAGE	ESCALIER	BÂTIMENT	RÉSIDENCE		NB. PIÈCES

ÉTAT CIVIL

	DÉCLARANT 1 Madame	DÉCLARANT 2 Monsieur
Nom de naissance	MOURGUES	MERCURY
Prénoms	MATHILDE	LUC JEROME
Date de naissance	16 11 1970 <i>Corrigez</i>	17 09 1971 <i>Corrigez</i>
Lieu de naissance	75 PARIS XIII	13 MARSEILLE
<i>Corrigez</i>	DÉPARTEMENT COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER	DÉPARTEMENT COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER

Nom auquel vos courriers seront adressés

MOURGUES MERCURY

Corrigez

N° téléphone **06 70 30 75 50** *Corrigez* **04 90 89 20 90** *Corrigez*

Mél obligatoire **mathildemourgues@free.fr** **luc.mercury@memo-pharma.fr**

Corrigez

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur, cochez >

DISPENSE DE DÉCLARATION EN LIGNE Si votre résidence principale est équipée d'un accès à internet, votre déclaration de revenus doit être réalisée par internet. Toutefois, si vous estimez ne pas être en mesure de le faire, vous pouvez continuer à utiliser le présent formulaire.

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À Le Si vous souscrivez une déclaration d'impôt sur la fortune immobilière, cochez >

Si vous déposez la déclaration au titre d'un mandat, apposez votre cachet et cochez >

Aucune modification, aucun complément, déclarez par smartphone >

N° FIP	SERVICES GESTIONNAIRES	DIR	SITUATION ET CHARGES DU FOYER FISCAL	ÉLÉMENTS POUR LA TAXE D'HABITATION
840 04 76 3847417780 4 A	003	840	02 00 00 00 00 0 0300	U P D S



0796037365 0008 /11

A I SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2018

Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

Vous êtes pacsés

Marié(e)s M Célibataire C
 Divorcé(e)/séparé(e) D Veuf(ve) V
 Pacsé(e)s 0

Date des changements en 2018- Mariage X | | | | 2 0 1 8 | Pacs X | | | | 2 0 1 8 |

N° fiscal de votre conjoint | | | | | | | | | |

Vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2018 B - Divorce/séparation/rupture de Pacs Y | | | | 2 0 1 8 |- Décès : déclarant 1 Z | | | | 2 0 1 8 |déclarant 2 Z | | | | 2 0 1 8 |**Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire****1. Célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)**- Vous viviez seul au 1^{er} janvier 2018 (ou au 31 décembre 2018 en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en 2018) et vous avez un enfant :

- majeur non rattaché à votre foyer (ou mineur imposé en son nom propre)
 - ou décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.
- Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années au cours desquelles vous viviez seul L

- Vous ne viviez pas seul au 1^{er} janvier 2018 N **2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour invalidité d'au moins 40 % ou de la carte d'invalidité ou de la carte mobilité inclusion (CMI) mention "invalidité"**Votre conjoint remplit ces conditions ou votre conjoint, décédé en 2018, remplissait ces conditions F **3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre**

- Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf :

- vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1945) et vous remplissez ces conditions ;
- ou vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1945) et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire ;
- ou votre conjoint décédé en 2018 bénéficiait de la demi-part supplémentaire W

- Vous êtes mariés ou pacsés : l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1945), remplit ces conditions S - Vous avez une pension de veuve de guerre G **D I RATTACHEMENT EN 2018 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS** nés du 1.1.1997 au 31.12.1999 ou, s'ils sont étudiants, nés du 1.1.1993 au 31.12.1999Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant J Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants) N Monsieur Madame

Nom, prénom Nom, prénom
 Date de naissance Date de naissance
 Lieu de naissance Lieu de naissance

INFORMATIONS**COORDONNÉES BANCAIRES** Si ces coordonnées sont inexactes ou absentes, joignez **obligatoirement** un RIB.BIC IBAN Titulaire du compte **Ces coordonnées bancaires seront utilisées pour le paiement de votre impôt sur le revenu dans le cadre du prélèvement à la source.**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFiP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la DGFiP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

B I PARENT ISOLÉ

Cette rubrique ne concerne pas les couples pacsés.

C I PERSONNES À CHARGE EN 2018

Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

Enfants à chargeNombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.2000 au 31.12.2018) ou handicapés quel que soit l'âge F

Année de naissance 2013 | 2015 | | | | | | | | | |

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité G

Année de naissance | | | | | | | | | |

Renseignements sur vos enfants de 15 à 18 ans (nés du 1.1.2000 au 31.12.2003)

Nom, prénom | | | | | | | | | |

Date de naissance | | | | | | | | | |

Lieu de naissance | | | | | | | | | |

Nom, prénom | | | | | | | | | |

Date de naissance | | | | | | | | | |

Lieu de naissance | | | | | | | | | |

Enfants en résidence alternée ou à charge partagéeNombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.2000 au 31.12.2018) ou handicapés quel que soit l'âge H

Année de naissance | | | | | | | | | |

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité I

Année de naissance | | | | | | | | | |

Nom et adresse de l'autre parent | | | | | | | | | |

Renseignements sur vos enfants de 15 à 18 ans (nés du 1.1.2000 au 31.12.2003)

Nom, prénom | | | | | | | | | |

Date de naissance | | | | | | | | | |

Lieu de naissance | | | | | | | | | |

Nom, prénom | | | | | | | | | |

Date de naissance | | | | | | | | | |

Lieu de naissance | | | | | | | | | |

Autres personnes invalides à charge, vivant sous votre toitNombre de titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité R

Année de naissance | | | | | | | | | |

Nom, prénom, date et lieu de naissance | | | | | | | | | |

I I TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche au-dessous

Si vous déclarez ci-dessous des salaires versés par une société que vous contrôlez, remplissez également les lignes "Dirigeants de sociétés" page 1 de la déclaration n° 2042C.

TRAITEMENTS, SALAIRES	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{er} PERS. À CHARGE	2 ^e PERS. À CHARGE
Revenus d'activité connus	50 588	43 893		
Revenus des salariés des particuliers employeurs				
Abattement forfaitaire Assistants maternels/familiaux. Journalistes				
Revenus des associés et gérants article 62 du CGI				
Droits d'auteur, agents gén. d'assurance, fonct. chercheurs				
Autres revenus imposables connus Chômage, préretraite				
Salaires perçus par les non-résidents. Salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français				
Autres salaires imposables de source étrangère				
Précisez, si vous en avez, vos salaires de nature exceptionnelle (voir explications jointes) déjà inclus dans les montants des lignes 1AJ, 1AA, 1GB, 1GF, 1AP, 1AG				
Frais réels Joignez la liste détaillée sur papier libre				

PENSIONS, RETRAITES, RENTES	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{er} PERS. À CHARGE	2 ^e PERS. À CHARGE
Pensions, retraites et rentes connues				
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %				
Pensions d'invalidité connues				
Pensions alimentaires perçues				
Pensions perçues par les non-résidents. Pensions de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français				
Autres pensions imposables de source étrangère				
Précisez, si vous en avez, vos pensions de nature exceptionnelle (voir explications jointes) déjà incluses dans les montants des lignes 1AS, 1AZ, 1AO, 1AM				

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Rentes connues				
Rentes de nature exceptionnelle déjà incluses ci-dessus				
Rentes perçues par les non-résidents. Rentes de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français				

2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche.

Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de 8 ans et plus		
- produits des versements effectués avant le 27.9.2017		
• produits soumis au prélèvement libératoire		2DH
• autres produits		2CH
- produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 : total perçu à répartir lignes 2VV et 2WW		2UU
• produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux primes n'excédant pas 150 000 €		2VV
• produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux primes excédant 150 000 €		2WW

Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans		
- produits des versements effectués avant le 27.9.2017		
• produits soumis au prélèvement libératoire		2XX
• autres produits		2YY
- produits des versements effectués à compter du 27.9.2017		2ZZ

Revenus des actions et parts Abattement de 40 % si option barème	4	2DC
Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME		2FU
Autres revenus distribués et assimilés		2TS
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe	1	2TR
Intérêts des prêts participatifs et des minibons		2TT
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible	4	2CG
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible		2BH
Frais et charges		2CA
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères	1	2AB
Crédit d'impôt égal au prélèvement forfaitaire non libératoire effectué en 2018		2CK
Autres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire		2EE

Vous optez pour l'imposition au barème de l'ensemble de vos revenus de capitaux mobiliers (rubrique 2) et de vos gains de cession de valeurs mobilières (rubrique 3) 20P COCHEZ **3 I GAINS DE CESSIION DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILÉS**

Plus-value sans application d'abattement		3VG
Moins-value 2018		3VH